

Communiqués de presse

Le Centre international d'intelligence artificielle du Maroc « Ai Movement » devient Centre de catégorie 2 de l'UNESCO

Paris, le 15 novembre 2023 – La Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), qui s'est réunie à Paris pour sa 42ème Session, a approuvé hier, le 14 novembre, la désignation du Centre international d'intelligence artificielle au Maroc « Ai Movement » relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat, en qualité de Centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO.

Contrairement aux instituts de catégorie 1, les centres de catégorie 2 sont associés à l'UNESCO sans pour autant en faire juridiquement partie. Ces centres sont engagés à participer à la réalisation des objectifs stratégiques de programme de l'UNESCO et sont financés directement par les États membres qui les hébergent.

Pour ce qui concerne le Centre international d'intelligence artificielle au Maroc « Ai Movement », cette désignation – largement saluée par le Conseil Exécutif et la Conférence Générale de l'UNESCO –, consacre le leadership régional du Royaume du Maroc dans le domaine des nouvelles technologies, notamment celles liées à l'intelligence artificielle ancrées dans les principes éthiques universels, et réaffirme son engagement en faveur de la coopération régionale et multilatérale dans ce secteur émergent à fort potentiel de croissance économique et de développement social pour l'Afrique.

Premier Centre de catégorie 2 d'intelligence artificielle sur le continent africain, « Ai Movement » renforcera ainsi son action conjointement avec l'UNESCO et les différentes parties prenantes, en faveur du développement des capacités humaines et institutionnelles pour une IA responsable et éthique avec une attention particulière portée à l'Afrique, et ce, conformément à la politique de solidarité africaine prônée par le Royaume du Maroc, ainsi qu'aux priorités régionales et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

« Devenir un centre de catégorie 2 de l'UNESCO est une consécration pour le Centre international d'intelligence artificielle du Maroc « Ai Movement ». Nous rejoignons ainsi un réseau mondial d'institutions sélectionnées pour leur excellence dans les domaines de compétence de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. » déclare Amal El Fallah Seghrouchni, Présidente exécutive de xxx.

Ai movement est un centre international d'excellence spécialisé en intelligence artificielle et sciences des données. Il est articulé autour de sept piliers incluant formation, recherche et développement, innovation, transfert, études stratégiques et études de terrain, ainsi que les collaborations nationales et internationales.

Ai movement est également un hub régional qui œuvre à créer un écosystème national et régional dans les domaines de l'IA et des sciences des données et s'engage à délivrer des recherches de classe mondiale et des technologies de pointes pour l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) inscrits dans le Programme 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine visant à promouvoir une Afrique prospère.

Un Accord tripartite définissant les modalités de cette coopération sera signé prochainement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc, le Centre « Ai Movement » et l'UNESCO.